

In partnership with



# Empirical review of youth employment policies (YEPs) and their impact in Niger - IN FRENCH.

## Policy Paper



**PEP Policy Paper Series**

**Policy Paper** 2023-06

**Date of publication** December 2023

# PEP Policy Paper

## Empirical review of youth employment policies (YEPs) and their impact in Niger – IN FRENCH

The Partnership for Economic Policy is partnering with the Mastercard Foundation for a three-year initiative on “**What Works for Youth Employment in Africa**”. The initiative aims to provide evidence that can drive policy reform to increase youth employment in 10 African countries: Burkina Faso, Ethiopia, Ghana, Kenya, Niger, Nigeria, Rwanda, Senegal, South Africa and Uganda. The initiative aligns with the Mastercard Foundation's Young Africa Works strategy that seeks to enable 30 million young Africans, particularly young women, to access dignified and fulfilling work by 2030. Teams of local researchers and policy stakeholders are carrying out gender-aware policy and impact reviews in each country. The resulting analysis and findings will build a body of knowledge on youth employment policy in Africa, and will be stored in a new online knowledge repository. For more information, please visit: [www.pep-net.org/programs/youth-employment](http://www.pep-net.org/programs/youth-employment)

This policy paper was developed as part of the project supported in Niger, and is written in French to ensure relevance and accessibility for in-country stakeholders.

PEP policy papers aim to position evidence generated from PEP-supported research into a country's specific policy contexts and strategies, and related decision-making frameworks.

### Authors

**Saadatou ALKASSOUM SANGARE**

PHD, Économie du développement,  
Cellule d'analyse des politiques publiques et  
d'évaluation de l'action gouvernementale  
Niamey, Niger  
[sadalk2004@yahoo.fr](mailto:sadalk2004@yahoo.fr)

**Sanoussi IBRAHIM OUMAROU**

Doctorant,  
WASCAL Sénégal  
Niamey, Niger  
[iosml.likesun93@yahoo.fr](mailto:iosml.likesun93@yahoo.fr)

**Mahamadou KEITA**

Doctorant, Université de Niamey  
Niamey, Niger  
[mahamadoulikeita@gmail.com](mailto:mahamadoulikeita@gmail.com)

**Saadatou SOULEY**

Doctorante, Université Félix  
Houphouet Boigny d'Abidjan  
Niamey, Niger

**Mamane MAYAKI**

Secrétaire General,  
Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

**Gaika MOHAMED ARGUIMARET**

Cadre, Ministère de la Formation  
Professionnelle et Technique

**Abdoulaye OUSMAN GOULO**

Jeune Chambre Internationale Niger  
Niamey, Niger

### Acknowledgements

This work was carried out with financial and scientific support from the Partnership for Economic Policy (PEP [www.pep-net.org](http://www.pep-net.org)) working in partnership with the Mastercard Foundation.

## 1. Analyse du contexte politique

Le Niger fait face à des défis socio-économiques cruciaux comme le chômage (17,4% selon ENISED 2015), le sous-emploi (68,4% de la population active des jeunes), l'éducation ou l'insertion professionnelle des jeunes. Un nigérien sur trois est âgé de 15 à 35 ans, et environ 500 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail alors que le Plan de Développement Economique et Social ne prévoit que la création de 50 000 emplois par an et un taux d'emplois permanents des jeunes ruraux de 40% à l'horizon 2021.

De fait, les difficultés d'accès des jeunes à un emploi productif, décent, durable sont dues à leurs faibles capacités intrinsèques mais aussi à des contraintes d'offre. Les jeunes ont un faible niveau d'éducation et de formation (un jeune sur deux n'a aucun niveau d'instruction et plus de trois jeunes sur cinq ont un niveau d'instruction inférieur ou égal au primaire, exceptées l'éducation non-formelle et coranique). Les taux de rétention sont faibles et les inégalités persistent malgré les efforts consentis en matière de scolarisation des jeunes filles avec un taux de survie au 1er cycle qui s'est établi en 2016 à 33,7% contre 79,5% pour le second cycle. Globalement, près d'un tiers des enfants en âge d'aller à l'école demeure encore hors du système éducatif (33,9%) en 2016 (CAPEG, 2018).

Entre 2005 et 2018, la proportion des jeunes âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi, et qui ne sont ni scolarisés ni en formation (NEET) a progressé continuellement, passant de 23% à 69%. Cette proportion est trois fois plus importante chez les jeunes filles que chez les garçons. En outre, au niveau de la formation professionnelle et technique, les compétences techniques et professionnelles manquent, justifiant l'absence de certains profils sur le marché du travail. Les options des jeunes sont restreintes également par les difficultés d'accès à un financement pour embrasser des activités productives. Ils se retrouvent alors désœuvrés ou concentrés dans le secteur informel précaire et peu sécurisant. Parmi eux, 55% pratiquent des activités non rémunérées, et ceux qui reçoivent une rémunération n'ont guère un revenu moyen au-delà de 33 037 CFA (INS, 2018). Le taux de salarisation global du pays est estimé à 21% mais rapporté au secteur non agricole ce taux ne concerne que 25% des jeunes. Et comme l'agriculture est la principale activité de la majorité des nigériens, les jeunes actifs sont souvent condamnés au sous-emploi.

S'agissant des contraintes d'offres, elles sont exacerbées par le faible développement du secteur privé, le manque de professionnalisme des entreprises locales, le déficit de main-d'œuvre qualifiée et l'absence d'une technologie et d'un appareillage adaptés. Le manque d'emploi des jeunes associé au déficit de formation favorise leur exclusion du tissu économique.

Face à cette situation, le cadre institutionnel actuel en matière d'employabilité et d'insertion économique des jeunes fait intervenir depuis deux décennies une multiplicité d'acteurs tant nationaux qu'internationaux mais les résultats sont encore loin des attentes. Les diverses actions menées concernent : (i) le placement des jeunes sur le marché du travail pour leur assurer une expérience professionnelle (Contrat de Stages d'Initiation à la Vie Professionnelle (COSIVIP)), (ii) la formation initiale professionnalisante, (iii) le perfectionnement de courte durée dans des filières porteuses ou la reconversion des jeunes en lien avec les besoins exprimés sur le marché, (iv) la formation en production végétale, animale et en transformation agroalimentaire sur les Sites Intégrés de Formation Agricoles (SIFA).

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, les actions majeures concernent la facilitation de l'accès des jeunes au crédit, le renforcement des structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs, le renforcement des capacités des jeunes promoteurs et entrepreneurs et la création d'emplois décents pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage (Projet IDEE, Programme PACE). Beaucoup d'efforts sont aussi réalisés pour soutenir l'inclusivité en diversifiant les actions et les interventions en fonction des groupes de jeunes (jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, technique et professionnel, jeunes ruraux, ...). Les actions sont menées soit en partenariat avec des structures publiques (ANPE, Chambre de Commerce, ...) soit directement par l'unité de projet avec des approches diversifiées qui responsabilisent les acteurs locaux à différents degrés.

Toutes ces interventions ont permis l'émergence d'un vivier de spécialistes en ingénierie de formation en orientation-insertion des jeunes à travers la mise en place de plusieurs centres et sites de formation et la création de plateformes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes qui permettent de rendre accessible un ensemble de services de proximité, permettant aux jeunes de définir et de réaliser leurs projets professionnels. Les principales innovations qui ont marqué la mise en œuvre des programmes concernent :

- la responsabilisation des Conseils régionaux, des communes, des Organisations de Producteurs (OP) dans la planification, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des actions de formation professionnelle ;
- la mise en place d'un dispositif de formation adaptés dont (la stratégie de faire-faire par la responsabilisation des OP(SIFA) et le Centre de Formation des Artisans (CFA) ;
- l'amorce d'une mobilisation de ressources par les Collectivités Territoriales pour le fonctionnement des centres de formation mis en place ;
- la stabilisation des coûts unitaires de formation ;
- l'élaboration du registre des métiers ;
- la responsabilisation des organisations du secteur privé à travers des formations des OP en gestion administrative et financière pour la gestion des centres des formations ; et
- l'élaboration des manuels de procédures pour la gestion des centres de formation en milieu rural, et de gestion décentralisée de la formation professionnelle.

En dépit de toutes les actions susmentionnées, la faiblesse de la coordination synergique des interventions multisectorielles n'a pas permis de capitaliser l'ensemble des changements opérationnels attendus. Le rapport de l'OIF (2020) confirme la faible coordination des acteurs (des temporalités différentes, doublons programmatiques, valorisations des identités, etc.), l'insuffisance de capacités techniques, de leadership, de plaidoyer, de gestion de projets de la part des structures de gouvernance y afférent mais aussi la faible part du budget alloué par l'Etat. Des études antérieures mettent en exergue l'absence d'un cadre d'échange établi entre jeunes et autorités sur la relance économique et l'accès équitable à des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat pour les jeunes, ce qui peut alimenter les frustrations et tensions latentes parmi les jeunes les plus vulnérables, les exposant à des risques d'enrôlement dans des réseaux de trafiquants ou groupes terroristes tels Boko Haram (PAP/PDES 2017-2021).

## 2. Description des options de politiques

La problématique de l'insertion professionnelle des jeunes est une question transversale qui va au-delà des seules interventions directement liées à leur employabilité. Plusieurs autres programmes sectoriels dans d'autres domaines contribuent indirectement à leur insertion. D'abord le Programme Sectoriel de l'Education et de la Formation (PSEF, 2014-2024), à travers ses actions à l'amélioration de l'accès, de la qualité et de la gouvernance du secteur de l'éducation. Un accent particulier y est mis sur le maintien de la gratuité et de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, mais également sur le maintien de la jeune fille dans le système, le développement de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques adaptés aux besoins réels de l'économie ainsi que le développement de la recherche et de l'innovation. En outre, depuis 2007, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a pris des mesures pour assouplir les conditions d'octroi des assistances aux étudiants et a ainsi élargi le champ des étudiants qui bénéficient du soutien financier de l'Etat pour la prise en charge de leurs études à travers l'octroi des allocations de bourses, des aides sociales et des frais de formations.

En matière de promotion du genre et des droits humains, le Gouvernement met en œuvre la Politique Nationale de Genre révisée couvrant la période 2009-2018 et veille au respect des droits humains. Les axes d'intervention de cette politique visent l'accroissement des rendements, de la productivité, des productions mais aussi de l'accès des femmes et des hommes aux opportunités économiques et à un emploi décent. Ils s'adressent par conséquent indirectement aux jeunes qui constituent la frange la plus importante de la population active.

Pour atteindre un rythme de croissance accéléré à même de répondre au double objectif de l'amélioration du revenu et de la création d'emplois, l'orientation principale de l'axe 2 du PDES porte sur le renforcement du potentiel économique. Elle est centrée sur la dynamisation et la modernisation du monde rural à travers la stratégie nationale de Sécurité Alimentaire et de Développement Agricole Durable, le développement d'un secteur privé dynamique et l'amélioration de la gestion du développement. Ces axes stratégiques influent sur l'emploi des jeunes en ce sens qu'un secteur agricole plus productif et un développement des infrastructures de base, peuvent accélérer l'émergence d'une économie dynamique capable d'offrir des emplois décents aux jeunes ruraux. Les résultats obtenus sont édifiants. Toutefois, la persistance du contexte d'insécurité devient un nouveau frein pour le développement économique, social et culturel. C'est le cas notamment dans les zones directement affectées dont les indicateurs socioéconomiques chutent considérablement, compromettant ainsi tous les efforts de l'Etat, des collectivités territoriales et des partenaires techniques et financiers.

Dans le domaine de la justice, la mise en œuvre de la Politique Nationale de Justice et des Droits Humains 2016 – 2025 a impulsé la mise en place du Projet d'Alternatives aux Poursuites Judiciaires (PAPJ) 2020-2022 dont l'objectif est d'assurer l'accompagnement à la réinsertion socio-professionnelle des mineurs en conflit avec la loi, en transformant le temps de détention en temps d'acquisition de compétences à travers la mise en œuvre de sessions de formations initiales.

A côté de l'Etat, d'autres initiatives d'actions privées sont menées. A titre illustratif, le panel d'AfriYan Network et Generation Unlimited organisé en 2021, avec le soutien des Nations Unies au Niger portant sur l'autonomisation des jeunes, les opportunités d'emploi, le financement et les partenariats. Cette rencontre, s'inscrit dans une logique de remédiation aux problèmes d'emplois non soutenables. Ce panel vise à réunir des partenaires de différents secteurs autour d'un agenda commun pour forger des collaborations innovantes avec les jeunes et transformer les

résultats de l'éducation, du travail et de l'entrepreneuriat pour les jeunes. L'initiative cherche à favoriser de nouvelles approches pour relever les défis multiformes auxquels sont confrontés les jeunes.

Trois critères sont considérés pour l'évaluation de la viabilité ou des performances des différentes options :

- Le critère d'efficacité/efficience: L'efficacité décrit la réalisation des objectifs en se référant aux résultats atteints. Ce critère permet d'apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés du programme et aussi de savoir dans quelle mesure le programme a contribué à la promotion de l'emploi décent.

Quant à l'efficience, elle se réfère à l'utilisation rationnelle des ressources. Elle est mesurée qualitativement à travers un mécanisme de scoring impliquant les principales parties prenantes. Ainsi, une note tendant vers la valeur un, indique que les ressources dépensées ont conduit à des résultats moins importants que prévus, tandis qu'une note se rapprochant de 10 permet de conclure que le projet a été efficace en coût. Ce critère permet de savoir si les coûts engendrés par la mise en œuvre de la politique/projet/programme ont permis d'atteindre les meilleurs résultats possibles ou si les mécanismes de gestion financière ont influencé l'atteinte des résultats attendus du projet.

- Le critère d'impact : C'est l'appréciation de tous les effets à moyen et long terme, du projet sur les jeunes, effets aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus. Il s'agira d'analyser les facteurs qui ont contribué et/ou empêché l'attente des différents résultats, l'impact des interventions sur les groupes cibles mais aussi les effets inattendus du programme au niveau des communes ciblées. On s'intéressera aussi à la pérennité des impacts notamment à l'existence de mécanismes permettant de pérenniser les acquis.
- Le critère d'inclusivité : C'est un principe essentiel pour la mobilisation des toutes les franges de la population. Les fruits de la croissance doivent profiter à tous sans distinction, en intégrant aussi bien les couches marginalisées que celles spécifiques. Il induit par conséquent la prise en compte du genre.

## Méthodologie

L'évaluation des options de politiques, dont les résultats sont présentés dans la section suivante, est basée sur les informations qualitatives collectées auprès des parties prenantes. Elle considère **quatre options de politiques** existantes en matière d'employabilité des jeunes et distingue **deux groupes distincts de jeunes** : les diplômés du supérieur et les jeunes déscolarisés ou non scolarisés, en utilisant un système de notation avec des scores de 1 à 10 permettant de générer une note moyenne,

### 3. Évaluation des options de politiques

L'évaluation montre que pour les jeunes diplômés, **l'option politique la plus optimale est l'appui à l'entrepreneuriat avec un encadrement technique continu de soutien au développement et à la modernisation de l'entreprise**. Cette option cible aussi bien les jeunes ayant démarré une activité que ceux avec une idée de projet. Dans les deux cas, les facteurs de succès sont la disponibilité de crédits, le suivi régulier des bénéficiaires et le mécanisme d'appui au développement des jeunes entrepreneurs au cours des premières années en leur facilitant l'accès aux opportunités via des renforcements de capacités, des appuis matériels vers la modernisation ou des participations à des foires internationales.

S'agissant des jeunes déscolarisés ou non scolarisés, l'option politique la plus satisfaisante est l'approche intégrée de formation professionnelle et d'insertion à travers une activité rémunératrice. Le succès de cette approche est déterminé par la capacité à autonomiser les bénéficiaires à travers l'institution d'un mécanisme de tontine.

**Tableau: Évaluation des options de politiques en matière d'employabilité des jeunes**

Types d'interventions	Option 1 Placement des stagiaires		Option 2 Formation professionnelle et insertion dans une activité économique		Option 3 Appui à l'entrepreneuriat des jeunes		Option 4 Appui à l'entrepreneuriat des jeunes avec encadrement technique continu	
	Note	Commentaires	Note	Commentaires	Note	Commentaires	Note	Commentaires
<b>JEUNES DIPLOMES ET ASSIMILES</b>								
<b>Efficacité</b>	<b>5</b>	Peu satisfaisant en raison des contraintes d'offres	<b>N/A</b>		<b>4</b>	Peu satisfaisant	<b>8</b>	Satisfaisant
<b>Effets imprévus</b> (positifs, négatifs)	<b>3</b>	Recrutement du stagiaire Fréquence non satisfaisante			<b>2</b>	Détournement des fonds Disparition des entreprises au bout d'un court délai		
<b>Effets sur l'équité</b> (jeunesse, genre ou autre)	<b>8</b>	Satisfaisant			<b>4</b>	Non satisfaisant en raison de la faible transparence dans le choix	<b>8</b>	Satisfaisant
<b>Répercussions sur les coûts</b>	<b>5</b>	Moyen			<b>4</b>	Elevé ; Non satisfaisant par rapport au coût	<b>8</b>	Satisfaisant
<b>Faisabilité</b> (ex. technique, juridique, source de financement, etc.)	<b>4</b>	Défaillance dans la faisabilité technique et financière			<b>5</b>	Défaillance dans le ciblage des jeunes et les procédures d'octroi de financement	<b>8</b>	
<b>Acceptabilité</b> (risque politique, etc.)	<b>8</b>	Aucun			<b>5</b>	Moyen	<b>5</b>	Moyen
<b>Note sur 10</b>	<b>5.5</b>	<b>Moyennement satisfaisant</b>			<b>4</b>	<b>Non satisfaisant</b>	<b>7.4</b>	<b>Satisfaisant</b>

<b>JEUNES DESCOLARISES OU NON SCOLARISES (AUTO-EMPLOI)</b>								
<b>Efficacité</b>	<b>5</b>	Peu satisfaisant en raison des contraintes d'offres	<b>7</b>	Diversifiée selon les approches Satisfaisant dans le cadre de l'approche MMD	<b>4</b>	Non satisfaisant	<b>N/A</b>	
<b>Effets imprévus</b> (positifs, négatifs)	<b>5</b>	Recrutement du stagiaire	<b>7</b>	Risque faible d'abandon en	<b>2</b>	Détournement des fonds		



		Fréquence moyenne		faveur de l'immigration		Disparition des entreprises au bout d'un court délai	
<b>Effets sur l'équité</b> <i>(jeunesse, genre ou autre)*</i>	<b>8</b>	Satisfaisant	<b>10</b>	Très satisfaisant car quota des femmes prévus à l'avance	<b>4</b>	Non satisfaisant en raison de la faible transparence dans le choix	
<b>Répercussions sur les coûts**</b>	<b>7</b>	Satisfaisant	<b>8</b>	Satisfaisant	<b>3</b>	Elevé ; Non satisfaisant par rapport au coût	
<b>Faisabilité</b> <i>(ex. technique, juridique, source de financement, etc.)</i>	<b>6</b>	Faisabilité technique et financière contrainte par la non coopération des employeurs	<b>8</b>	Faisabilité technique satisfaisante	<b>3</b>	Défaillance dans le ciblage des jeunes et les procédures d'octroi de financement	
<b>Acceptabilité</b> <i>(risque politique, etc.)</i>	<b>8</b>	Aucun	<b>5</b>	Moyen	<b>5</b>	Moyen	
<b>Note sur 10</b>	<b>6.5</b>	<b>Moyennement satisfaisant</b>	<b>7.5</b>	<b>Satisfaisant</b>	<b>3.5</b>	<b>Peu satisfaisant</b>	

## 4. Recommandations et feuille de route

Les résultats des projets et programmes d'employabilité des jeunes montrent que le Niger est encore loin de son ambition d'une meilleure intégration des jeunes nigériens des deux sexes, économiquement épanouis, politiquement engagés, et participant efficacement au développement de leur pays. Ils mettent en exergue les principaux obstacles à la promotion de l'insertion économique des jeunes. Un de ces obstacles est lié à la défaillance des mécanismes de suivi des jeunes bénéficiaires en raison des faibles capacités financières et humaines des organes d'exécution en charge du suivi.

L'accroissement rapide de la demande de travail impulsée par la forte progression démographique face à une offre de travail en régression constitue également un obstacle de taille. A cela s'ajoute la faible coopération des employeurs en faveur du placement des jeunes sur le marché du travail. Au niveau des jeunes, le faible niveau d'initiative en matière d'insertion économique est lié à un cursus scolaire fondé sur un programme théorique qui ne promeut pas le développement d'activités pratiques tandis que les cadres de formation professionnelle et technique sont inopérants. Les acteurs interviewés soulignent également l'écart remarquable entre le contenu des programmes et les réalisations effectives sur le terrain.

En dépit des efforts réalisés pour améliorer la communication, les jeunes fustigent surtout la faible diffusion de l'information, le déficit d'opportunités de financement et leurs conditions d'accès

**Les principales recommandations pour améliorer l'insertion économique des jeunes sont les suivantes :**

- **Pour les jeunes diplômés :** Prioriser l'accompagnement à l'entrepreneuriat des promoteurs ayant démarré une activité. L'évaluation des options d'intervention ci-dessus montre que de toutes les approches expérimentées, l'approche d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes à travers un encadrement technique continu est la plus probante. Cette intervention, expérimentée à travers le projet IDEE, avait fixé comme objectif d'augmenter les possibilités d'emploi pour les jeunes nigériens en renforçant leurs compétences techniques et en soutenant les entreprises locales à travers (a) l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises sélectionnées et leur capacité de gestion commerciale et (b) le renforcement des compétences techniques des étudiants des écoles techniques et universitaires. Cela permet de combattre les difficultés de ciblage des jeunes réellement engagés dans l'entrepreneuriat. La promotion de ces unités locales s'est révélée satisfaisante et a impulsé la création de plusieurs emplois pour les jeunes.
- **Pour les jeunes déscolarisés ou non scolarisés :** Promouvoir une approche intégrée de formation professionnelle moderne de qualité et d'insertion dans une activité. Le contenu des formations doit être de qualité et adapté à l'évolution de la technologie. Le mécanisme de recrutement des formateurs doit aussi s'inscrire dans cette logique. L'approche participative de responsabilisation des populations est bénéfique mais elle doit être accompagnée de la mise en place d'un mécanisme de tontine visant à autonomiser les bénéficiaires. C'est ce qui peut impulser un développement

économique et social à la base. La consultation des partenaires sociaux, à la fois lors de la conception et de la mise en œuvre des politiques et programmes de formation, est impérative. La gouvernance locale doit être favorisée afin de promouvoir des programmes de tutorat sur les marchés du travail (urbains et ruraux), de sorte que les jeunes puissent disposer de canaux d'information en dehors du cadre familial.

- Privilégier les approches intégrées en combinant à la fois des interventions visant la formation, la recherche d'opportunité d'emploi et l'appui au financement. Les interventions doivent être définies tout au long du processus pour concourir à l'objectif global qui est l'employabilité du jeune.
- Définir une politique globale d'insertion économique des jeunes qui permettrait d'avoir une synergie et une mutualisation des pratiques pour toutes les interventions en matière d'employabilité des jeunes. Cette politique doit permettre de capitaliser toutes les innovations pertinentes développées par les différents intervenants. Elle doit intégrer un programme d'emploi garanti afin de créer un seuil pour la rémunération des travailleurs occasionnels et accroître les opportunités professionnelles pendant la saison sèche.

### **Recommandations spécifiques aux promoteurs de projets et programmes :**

- Renforcer le mécanisme de suivi. L'insuffisance des mécanismes de suivi a été identifiée comme un obstacle important à l'atteinte des résultats des interventions. Le suivi doit être envisagé à deux niveaux du processus : pendant et après l'intervention. Pendant l'intervention, une approche de suivi via les agences publiques d'exécution (ANPE, FAFPA, etc..) doit intégrer un renforcement des capacités de ces structures en ressources humaines et financières. Après l'intervention, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs peut être envisagé en collaboration avec les centres incubateurs ou même un cabinet spécialisé comme ce fut le cas dans le cadre du projet IDEE.
- Définir un plan de communication lors de la conception des projets et programmes. Ce plan doit tenir compte du contexte actuel, où les plateformes publiques d'informations et d'orientations sont limitées ou peu développées. Il doit envisager la diversification des canaux de communication en explorant la possibilité de collaborer avec les agences de communication privées existants pour faciliter l'accès à l'information aux jeunes. Il serait surtout judicieux de cibler les sites les plus usités par les jeunes (Niger Emploi par exemple). Enfin, un temps conséquent doit être consacré à la communication des interventions en amont, c'est-à-dire avant même le démarrage des activités.
- Stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Cette conscientisation des jeunes est indispensable pour réduire les comportements déviants et le décrochage des bénéficiaires pendant l'intervention. A court terme, il faudra renforcer la sensibilisation des potentiels bénéficiaires des interventions sur le concept entrepreneurial et promouvoir les témoignages par les pairs. A long terme, les acteurs et parties prenantes nigériens proposent l'introduction dans le curricula scolaire d'un module de formation des jeunes sur le civisme, le patriotisme et l'esprit d'entrepreneuriat dès l'école primaire afin de détecter les compétences.

- Améliorer l'inclusivité des actions en prévoyant, lors de la conception des projets et programmes les différents groupes de bénéficiaires à atteindre. Cela participera à l'équité sociale et au respect du quota de 5% recommandé par le code de travail pour le recrutement des personnes handicapées.
- Alléger les procédures administratives de décaissement afin de réduire les délais entre la phase de ciblage des bénéficiaires et le démarrage effectif des interventions.

### Recommandations spécifiques aux pouvoirs publics nigériens

- Améliorer le budget alloué aux institutions publiques en charge des questions d'employabilité des jeunes pour espérer un impact plus grand des interventions. La mise en œuvre de cette recommandation permet de renforcer l'engagement de l'Etat nigérien pour soutenir l'insertion économique des jeunes.
- Systématiser la formation en entrepreneuriat à tous les niveaux des programmes du système scolaire. Il s'agit d'initier très tôt les jeunes scolarisés et non scolarisés sur le concept entrepreneurial à travers la formation ou la sensibilisation pour les aider à découvrir leurs compétences.
- Renforcer l'inclusivité des interventions par la promotion de l'équité sociale. La mise en œuvre de cette recommandation requiert le renforcement du contrôle de l'application de la réglementation existante mais aussi l'implication des acteurs dans les différentes instances de prises de décision à tous les niveaux. A titre illustratif, l'Etat doit veiller au respect du quota de 5% du code de travail en matière de recrutement des personnes handicapées.
- Prévoir des initiatives susceptibles de stimuler l'offre. Les insuffisances notées à ce niveau affectent non seulement la mise en position de stage des jeunes mais aussi leur encadrement professionnel, ainsi que leur émergence et leur développement économique. Pour le placement des jeunes sur le marché du travail, le problème se pose en termes d'étranglement de l'offre d'emploi et de faiblesse de la coopération des employeurs. Dans le cadre des politiques publiques, il est indispensable de trouver des mécanismes incitatifs, permettant d'amener les employeurs à coopérer davantage. L'Etat pourrait aussi envisager l'élaboration d'un texte réglementaire qui fait obligation aux entreprises d'une taille donnée d'enrôler des stagiaires en contrepartie de facilités fiscales. Pour les jeunes dirigés vers l'auto emploi, il faudra renforcer les efforts pour créer un environnement favorable aux affaires et soutenir leur développement économique. Déjà, à court terme, la redynamisation de l'application de la Charte du Jeune Entrepreneur pourrait aider.
- Mettre à l'échelle les plateformes d'informations et d'orientations des jeunes. Les plateformes d'informations sur le marché du travail permettent de vulgariser les opportunités et métiers porteurs aux jeunes via le numérique. Le but est de donner la chance à tous les jeunes de pouvoir être informés sur les opportunités qui s'offrent à eux. La visibilité des interventions de l'Etat et des partenaires techniques augmenterait et les jeunes appréhenderaient mieux les efforts réalisés pour faciliter leur intégration économique. L'Etat doit donc multiplier les centres d'orientation des jeunes et les doter des moyens humains et financiers conséquents. Il faut aussi diversifier les canaux

de communications et surtout s'appuyer sur les agences de communication les plus prisées par les jeunes.

- Créer un fonds unique d'insertion et de promotion à l'employabilité des jeunes avec des guichets spécifiques en fonction de la nature des interventions. Cette entité devrait permettre la disparition de tous les fonds isolés créés au niveau de certaines institutions étatiques. Cette option, qui a fait ses preuves dans certains pays africains, a permis de renforcer la transparence et la coordination des actions des différents acteurs. La responsabilisation de chaque ministère, pour une seule chaîne de valeurs dans un esprit de coordination de toutes les actions sur l'employabilité des jeunes, serait aussi bénéfique.
- Renforcer le suivi et l'évaluation des interventions. Il s'agira de créer un cadre de concertation des intervenants de tous les projets et programmes. Cela permet d'économiser les efforts et de renforcer la synergie entre les différentes interventions. Au niveau régionales et communales, un moyen de faciliter la synergie des interventions serait d'encourager l'intégration des projets et programmes dans les PDR/PDC. Les interventions doivent être évaluées et leurs résultats rendus disponibles pour un meilleur partage des expériences et des bonnes pratiques.

Sur le plan opérationnel, une bonne gestion du patrimoine documentaire ainsi qu'une pratique des évaluations répondant aux normes scientifiques s'imposent pour l'efficacité des efforts entrepris. La bonne conservation documentaire permet de sauvegarder l'historique des programmes et de constituer des outils de référence utiles pour une planification et une programmation cohérente et pertinente des interventions futures. Des évaluations rigoureuses doivent être entreprises afin de permettre une meilleure visibilité de l'impact des projets, et des leçons qui en découlent. Elles permettent de renseigner sur l'impact réel des interventions mais aussi de rechercher tout autre type d'intervention susceptible de garantir un impact réel soutenu.

Enfin, dans le but de combler les insuffisances et de mieux documenter les évaluations, il est indispensable d'envisager la réalisation d'une étude approfondie sur les opportunités d'affaires à l'échelle nationale en vue d'identifier les niches innovantes de créneaux porteurs non encore inexploitées en tenant compte des réalités socioculturelles de chaque localité.

## References

Banque Mondiale, 2020. World Development Indicators.

Institut National de la Statistique (INS), 2014. Enquête sur les Conditions de Vies des Ménages et de l'Agriculture (ECVMA).

Institut National de la Statistique (INS), 2016. Etude nationale d'évaluation d'indicateurs socio-économiques et démographiques. Niamey.

Mastercard Foundation, 2021. The Mastercard Foundation Strategy to Promote and Expand Employment Opportunities for Young People in Africa. Toronto, 2021

Ministère du Plan, 2017. 'Plan de Développement Economique et Social 2017-2021', 176 pages, Niamey, September 2017.